Les métiers après une licence d'informatique

L'objectif principal de la licence informatique est de donner les bases nécessaires pour suivre un master informatique. Cette licence permet également de s'orienter vers une formation en mathématiques appliquées ou vers certaines écoles d'ingénieurs.

Les aspects théoriques et fondamentaux de cette licence apportent une bonne capacité d'analyse et d'adaptation aux évolutions futures du domaine informatique. Par ailleurs, les aspects techniques enseignés (UML, Réseaux...), permettent d'envisager une activité professionnelle dès l'obtention de la licence. Dans le domaine professionnel, cette formation, accompagnée d'un stage en fin de troisième année, donne les compétences nécessaires pour participer à des développements de logiciel dans l'industrie et les sociétés de service d'informatique.

Secteurs d'activités :

- entreprise de services du numérique (ESN),
- entreprise de télécommunications,
- entreprise d'autres secteurs dotée d'un service informatique (banque, assurances, hôpitaux,...).

Types d'emplois accessibles :

- · développeur d'applications informatiques,
- développeur de systèmes d'information,
- développeur de sites web,
- assistant au support systèmes et réseau,
- concours de la fonction publique,
- et tout métier de niveau ingénieur en informatique à condition d'avoir poursuivi en master.

Actualités



Intégrez le parcours Défi du portail ISTN - Ouverture en septembre 2023

Découvrez-en plus...



1 of 3 1/7/23, 09:16